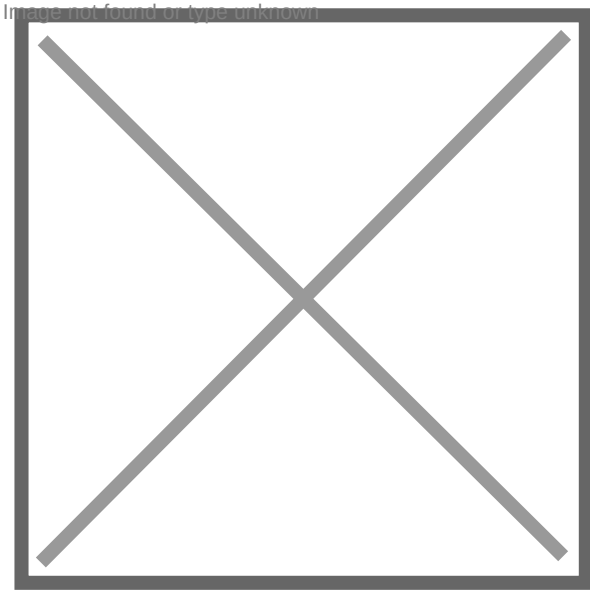




Emancipation mes raisons sont elles valable ??

Par **Ines**, le **14/09/2009** à **01:43**

Bonjour,
Je vous sollicite aujourd'hui car j'ai une question au sujet de l'émancipation.
Je vais bientôt avoir 16 ans et je souhaiterais me faire émancipé mais je ne sait pas si mes raisons seront valables auprès d'un tribunal.
J'ai eu quelques petits soucis avec la justice notamment pour absentéisme scolaire je suis aujourd'hui suivie par un éducateur sous demande du procureur de la république ma maman risque d'avoir de sérieux problèmes c'est pour cela que je souhaiterais vraiment me faire émanciper car à partir de là je serais responsable de mes actes devant la loi. Ma maman est une femme admirable et formidable, j'ai des petites sœurs derrière moi et je ne peux pas laisser ma mère tout prendre à ma place car malgré le fait que je sois encore mineure j'ai totalement conscience de ce que je fais et ce n'est en aucun cas la faute de ma maman.
Merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement.